

Zeitschrift:	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
Herausgeber:	Société de communication de l'habitat social
Band:	59 (1986)
Heft:	12
Rubrik:	Actualité du logement

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Actualité du logement

Habitat groupé Un «chez-soi» qui ménage le paysage ... et le porte- monnaie

(cps) On sait la Suisse peuplée principalement de locataires. Pourtant, l'envie d'une maison individuelle taraude nombre d'Helvètes. Seule une minorité a pu réaliser son rêve; en Europe, notre pays fait même figure de lanterne rouge, avec seulement 30% de propriétaires d'une habitation, contre 69% en Espagne, 50% en France, 41% en Hollande et 37% en Allemagne. La place disponible n'est certes pas étrangère à cette faible proportion.

L'expansion démographique des années 60, l'évolution des besoins de la population n'ont pas laissé grand choix aux architectes qui ont dû construire rapidement de grands ensembles. Nos banlieues se sont ornées de cités satellites, qui n'offrent guère de chaleur et d'intimité à leurs habitants. Pour fuir cet habitat impersonnel, des centaines de milliers de Suisses ont émigré à la campagne ces dernières années; en dix ans, on a construit pas moins de 130 000 villas.

Mais les terrains se sont vite raréfiés; leur coût, à proximité relative d'une agglomération, est devenu exorbitant. Notre territoire, occupé à raison de 75% par ses montagnes, ses lacs et ses forêts, est exigu. Les zones villas ont une emprise considérable sur le sol; à eux seuls, les gazons ont dévoré plus de 20 000 hectares, soit le double de la surface de tout le vignoble suisse. Le trafic pendulaire, avec son cortège d'emouteillages aux accès des villes, s'est multiplié et s'accroît encore. La deuxième voiture est souvent nécessaire pour conduire les enfants à l'école ou au terrain de sport, pour faire ses achats ou plus simplement «voir du monde». Bref, la médaille a ses revers, revers dont on prend de plus en plus conscience.

Avantages, mais...

Pour résoudre cette équation — répondre aux légitimes aspirations de nos concitoyens sans gaspiller les bonnes terres agricoles — des archi-

tectes ont créé l'habitat intégré, dit aussi habitat groupé. Une récente émission télévisée en a fait l'apologie. Les maisons individuelles sont groupées par quatre ou cinq; chaque propriétaire dispose, dans la règle, d'un jardinet. Chemins et petites places sont communautaires. Le trafic automobile y est banni et les voitures enterrées dans des parkings souterrains. Les avantages sont nombreux: meilleure occupation du terrain disponible, coût de construction moindre, équipements commerciaux et collectifs à disposition sur place. La sphère privée de chacun est en principe respectée, grâce à des aménagements judicieux; les échanges sociaux — pour ceux qui les souhaitent — sont facilités par la conception de l'ensemble. C'est un peu la vie de village, vécue par des citadins qui s'en trouvent bien. Beaucoup de communes restreignent d'ores et déjà leurs zones villas, qu'elles transforment en zones pour habitat groupé. Dans la plupart des cantons, l'Etat les y encourage. Il ne convient cependant pas d'idéaliser les avantages de ce concept; l'art de cohabiter nécessite un apprentissage auquel tous ne sont pas prêts. Le respect du voisin, la convivialité ne sont pas données à tout un chacun. On continuera donc, lorsqu'on le peut, de construire des villas pour ceux qui en ont les moyens et qui préfèrent ce mode de vie. Entre la maison individuelle et le locatif, l'habitat groupé ouvre cependant des possibilités intéressantes pour les locataires qui veulent se muer en propriétaires. L'industrie de la construction y trouve son compte; les habitants aussi; la nature est davantage respectée, l'agriculture sauvegarde de bonnes terres; nos routes sont moins sollicitées; enfin, l'accession à la propriété est facilitée. Que demander de plus, n'est-ce pas!

J.-Claude Chappuis.

Dans «Entreprise romande» du 24 octobre 1986.

Couverture, ferblanterie
Installations sanitaires
Entretien et réparations
Bureau d'étude

cofal

Société Coopérative Lausanne
1003 Lausanne, rue Saint-Martin 20, tél. (021) 20 64 01

		SERRURERIE CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES	
		29 bis, rue de Lausanne 1201 GENÈVE Téléphone 31 09 45	
RAYMOND GRANDVAUX			